

Réparer les villes

L'impact de l'environnement sur la santé est de mieux en mieux documenté. Ses effets s'ajoutent à ceux liés aux modes de vie, aux conditions socio-économiques ou à la génétique. Pour les nombreux habitants des milieux urbains, en France ou ailleurs, celui-ci apparaît de plus en plus comme un déterminant important de leur santé. Les logements ou leurs environs peuvent être insalubres, pollués, bruyants, mal isolés, etc.

La prise en compte du risque d'insalubrité urbaine remonte à l'Antiquité. Depuis, d'autres risques liés à l'environnement urbain ont été mieux pris en considération, voire prévenus. Mais l'émergence de nouveaux risques liés au changement climatique rend nécessaire une adaptation permanente.

C'est dans ce contexte qu'un "urbanisme favorable à la santé" s'impose progressivement, en tant que démarche de promotion de la santé, mais aussi de réduction des inégalités sociales et territoriales de la santé. Il vise à minimiser les expositions néfastes de la population tout en maximisant les facteurs de protection.

Il s'agit notamment de créer des espaces végétalisés offrant des îlots de fraîcheur pour lutter contre les effets des vagues de chaleur, de développer des réseaux de transport en commun moins polluants, d'aménager des équipements sportifs pour favoriser l'activité physique, de créer des potagers partagés et des zones maraîchères de proximité, de développer des zones d'habitation moins exposées aux émissions polluantes des véhicules et des activités professionnelles, de piétoniser certains quartiers, etc.

La promotion d'un urbanisme favorable à la santé est une démarche à long terme, qui requiert des choix politiques et des changements de pratiques collectives et individuelles. Leur mise en œuvre est parfois complexe, y compris pour obtenir l'adhésion de certains habitants. Mais procrastiner ou nier le problème ne rendra pas les villes plus vivables.

Les soignants peuvent jouer un rôle clé dans ces projets. Grâce à leur connaissance de l'état de santé et des besoins des habitants qui constitue un atout pour la réflexion et la mise en œuvre d'actions adaptées.

Compétence 4